



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LE PLAN DE GESTION DES ACTIFS PRÉSENTÉ AUX CITOYENS DE VAL-DAVID

Val-David, le 14 mars 2011

Le plan triennal d'immobilisations du Village de Val-David adopté en décembre dernier prévoit divers travaux que le Conseil municipal compte réaliser au cours des trois prochaines années. Ils concernent essentiellement la mise en place d'un plan de gestion des actifs visant le maintien de la qualité des services municipaux et, par conséquent, de la qualité de vie des citoyens.

Pour ce faire, des règlements d'emprunt sont nécessaires. Les avis de motion pour ces règlements ont été donnés à l'assemblée publique du 8 février dernier.

Mais, avant d'adopter ces règlements, madame la mairesse Nicole Davidson veut s'assurer que la population en comprend bien les enjeux et les conséquences.

À cet effet, une soirée d'information à ce sujet qui se tiendra à la salle communautaire de l'église, le **mardi 22 mars prochain à 19h30**.

« Plus il y aura de gens bien informés, mieux ils seront en mesure de juger de la pertinence des emprunts que nous nous apprêtons à faire. » (N.Davidson)

- 30 -

Source : Suzanne P. Gohier
Service des communications
Village de Val-David
819.322.2900 poste 230
info@valdavid.com